Mardi 1er septembre 2020

Chers Parents,

C'est avec beaucoup de plaisir et la tête remplie de projets que nous reprenons tous le chemin de l'école : enfants, parents, enseignants, équipes éducative et administrative.

Nous sommes ravis de vous retrouver et d'accueillir de nouvelles familles. Nous espérons que vous trouverez aux Servites de Marie un climat de confiance en un encadrement, en des méthodes pédagogiques et en une équipe dévouée. Malgré la particularité de cette rentrée liée à la crise Covid, toute l'équipe s'engage sereinement et avec enthousiasme au côté de votre (vos) enfant(s) pour cette nouvelle année scolaire.

Dans le contexte actuel, la communication d'informations se doit d'être efficace et rapide. C'est pourquoi nous utiliserons la plateforme IT-School de manière systématique pour toute information relative à la scolarité.

Vous y trouverez déjà l'estimation des frais pour cette année scolaire, la brochure[1] de notre école reprenant le ROI (règlement d'ordre intérieur) ainsi que le projet d'établissement, les offres parascolaires, les souscriptions à la garderie du mercredi et à l'étude, la communication du PSE. Nous vous demandons de lire ces informations avec attention.

[1] Une brochure version papier est également disponible sur demande au secrétariat.

Voici les informations importantes à retenir pour cette année :

1. L'accès à l'école

Il se fait via le **Chemin des Pins**

L'accès « avenue d'Hougoumont » est réservé au personnel ou aux rendez-vous.

2. Organisation des entrées

L'école ouvre ses portes à partir de 7h.

Les élèves de **P5/P6** sont attendus dans la cour de récréation pour **8h20 au plus tard**. En effet, ils seront les premiers à rentrer dans leur classe.

Les **P1/P2/P3 et P4** sont attendus dans la cour de récréation **pour 8h25 au plus tard**.

Les maternelles (**M2 et M3**) sont attendus à la plaine ou au local garderie pour **8h30 au plus tard.**

Les **accueils/M1** sont attendus au pavillon pour **8h45 au plus tard.**

A partir **du lundi 7 septembre** : les parents de primaire seront invités à rester **en dehors de l'école.** Les parents des maternelles pourront pénétrer dans l'école mais n'auront plus accès aux bâtiments.

Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires.

3. Organisation des sorties

Les élèves de P5/P6 sortent à partir **de 15h25.** Nous privilégions les cartes de sortie pour éviter les regroupements des parents.

Les élèves de P1, P2, P3 et P4 sortent à **15h30.**

De 15h30 à 15h 45 : les parents des primaires attendent leur(s) enfant(s) à la grille et ne rentrent pas dans l'école.

À partir de 15h45, les élèves descendent dans la cour du bas. L'accès à l'école se fera par la petite porte. (Bouton poussoir)

À 15h30, les parents des maternelles peuvent accéder à la plaine et au pavillon pour reprendre leur(s) enfant(s).

4. Le service repas chauds

Ce service débutera le **lundi 7 septembre.** Il est impératif de s'inscrire et de commander les repas via IT-School.

Pour les 1er, 3 et 4 septembre, **merci de prévoir un pique-nique.**

5. Le service garderie

Ce service reprend dès la rentrée entre 15h30 et 18h.
A partir de 16h00, le service est payant (3€/jour).

La garderie du mercredi après-midi

Cette garderie est gérée par Madame Géraldine NARINX, que beaucoup d'entre vous connaissent déjà.
Elle se fait sur inscription ➔ smgarderiedumercredi@gmail.com ou au 0478/04.22.89.

6. Les achats de livres-cahiers

L'école vous propose de profiter d'achats groupés par niveau, de livres-cahiers, abonnements, revues, JDE… à des prix compétitifs.

Ces frais sont facultatifs. Toutefois, comme cela fait partie des cours donnés par le professeur, l'école espère pouvoir compter sur la participation de l'ensemble des parents.

7. Journal de classe

Cet outil, fourni par l'école, est le lien entre les apprentissages de votre enfant et vous. Il doit être signé quotidiennement.

8. Carte de sortie

Un talon est à compléter **dans le journal de classe**.

9. Règlement d'ordre intérieur et règles de vie (R.O.I)

Nous vous demandons de bien lire le règlement d'ordre intérieur (cfr. brochure électronique) ainsi que les règles de vie et règlement se trouvant dans le journal de classe. Merci de signer aux endroits demandés.

10. Estimation des frais

V. brochure numérique et IT-School

11. Plateforme It-school

S'inscrivant dans notre politique « Eco-schools » et dans le but de faciliter l'aspect administratif, les communications, réservations repas chauds et facturation passeront désormais via cette plateforme. Afin de pouvoir effectuer des réservations repas chauds (abonnement à renouveler tous les 15 du mois, valable pour 1 mois à raison de 4 repas/semaine), il vous faudra approvisionner votre portefeuille.

⇨ Si vous n'avez pas encore activé l'accès, nous vous demandons de le faire rapidement. **http://cspu.it-school.be:8888, mot de passe oublié → le système vous en transmet un nouveau. Si votre adresse e-mail n'est pas reconnue, merci de nous le faire savoir.**

12. Documents importants

Fiche signalétique à corriger, le cas échéant à remettre pour le 7. Attention bien vérifier vos adresses e-mails, numéro de téléphone…

- Fiche médicale du PSE
- Talon réponses :
  - Livres-cahiers
  - Droit à l'image
  - Accusé de réception

13. Parascolaire

Vous trouverez les informations des activités parascolaires proposés à l'école sur IT-School ou sur notre site : **servitesdemarie.cspu.be**

Nous nous réjouissons à l'idée d'entamer cette nouvelle année avec vous et vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Pour l'équipe éducative,
Gaëtane de Lame, directrice

Ecole fondamentale des Servites de Marie

Nom, prénom de l'élève : _____

Document à remettre

Achats de livres-cahiers
Talon à remettre au professeur pour le lundi 7 septembre 2020

Classe : _____

Mme, M. ……. parent(s) de …….

o souhaite(nt) bénéficier des achats groupés de livres-cahiers/abonnements 2020-2021 proposés par l'établissement.

o ne souhaite(nt) pas bénéficier des achats groupés de livres-cahiers/abonnements 2020-2021 proposés par l'établissement.

Date et signature :

Droit à l'image
Talon à remettre au professeur pour le lundi 7 septembre 2020

Madame, Monsieur, ……, parents de..... , élève en classe de.....déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles, sous réserve de leur autorisation, la photo (vidéo) de leur(s)enfant(s) seraient publiées et :

- ○ autorise(nt)
- ○ n'autorise(nt) pas

la diffusion et la publication de la photo ou vidéo de leur enfant (sur le site de l'école, *facebook*, …) .

Date et signature :

Accusé de réception
A rendre pour le lundi 7 septembre 2020

Nous, parents de ……, parents de.....reconnaissons avoir reçu un exemplaire du règlement de l'école et d'en avoir pris connaissance (R.O.I = règlement d'ordre intérieur, brochure page ….). Nous acceptons ce règlement.

Fait à_____le _____